

L'EXPLOSION TECHNOLOGIQUE QUE NOUS CONNAISSONS PRESENTE-T-ELLE DES RISQUES ?

La technologie naît de la combinaison de la créativité humaine et du pouvoir de calcul de l'ordinateur. Après avoir permis aux personnes de se connecter entre elles, elle permet maintenant aux individus de se connecter aux machines.

L'accélération sans précédent des progrès scientifiques et techniques a contribué de manière déterminante au bien-être de l'humanité.

Les grandes épidémies qui ont marqué l'histoire, la peste, le choléra, la variole, la grippe espagnole, la malaria, ont progressivement disparu pour certaines, et ont été fortement atténuées pour les autres. La longévité, traduite par les démographes par l'espérance de vie ne cesse d'augmenter sur l'ensemble de la planète, l'une des plus belles réussites étant la diminution très significative de la mortalité infantile grâce, dans un premier temps, à l'application des règles d'hygiène et d'asepsie élaborées à partir des travaux de Pasteur, puis plus récemment la découverte des antibiotiques.

En contraste avec ce bilan positif, le XXIème siècle est dominé par la crainte de voir se multiplier les catastrophes, d'origines naturelles pour les unes, les inondations, les ouragans, les cyclones, les avalanches, ou d'origines humaines pour d'autres, tels les accidents de la circulation, les pollutions diverses et les contaminations de l'eau, et de l'atmosphère, les explosions dans les usines aux conséquences multiples par leurs nuages toxiques voire radioactifs.

L'impact planétaire des activités industrielles et de l'urbanisation, est aussi désormais bien entré dans les esprits : couche d'ozone, gaz à effet de serre, changements climatiques.

La technologie va-t-elle trop vite pour l'humanité ? Explosion des données en circulation, emplois menacés par les robots, fiscalité incertaine et intelligence artificielle menaçante : 75 pays préoccupés par la question ont eu recours à Davos à la fin du mois de janvier 2019 au multilatéralisme et à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et promis d'engager des discussions afin de réguler de manière « plus efficace le commerce en ligne ».

Défendre l'innovation, c'est lutter contre les chapelles du pessimisme, c'est restaurer la valeur fondamentale qu'est la responsabilité, individuelle et collective de tous les jours.

La création de richesses repose toujours sur des facteurs immatériels, pour une commune comme pour une entreprise : ce sont les valeurs, la vision, la confiance, la volonté.

Les interdépendances s'accroissent, les frontières s'abolissent... le monde s'emballe.

La portée de cette dynamique pose une série de questions politiques, l'individu sera ultra connecté, l'intelligence artificielle et les algorithmiques poursuivront leurs avancées.

Ce mouvement affecte nos vies personnelles, les institutions, les entreprises, mais c'est aussi une invitation à l'émancipation et à la résolution des nouveaux problèmes.

Mais si la courbe du progrès technique et technologique est exceptionnelle, celle représentant le rythme des sociétés présente une trajectoire bien moins verticale.

Jusqu'au pouvons-nous aller dans cette perpétuelle quête de perfectionnisme économique et technologique sans que nous en arrivions un jour par nous perdre dans une irrésistible fuite en avant ? D'autant que le monde entier consomme aussi sous la contrainte. Celle des constructeurs et des industriels qui programment l'obsolescence de leurs produits, celle des marchés et des

institutions financières qui organisent l'offre et la demande, celle de la publicité qui nous fait comprendre que nous ne sommes pas toujours à la page, pas toujours à la mode, et qu'il convient de suivre au plus près toutes les nouvelles tendances, dans tous les domaines, pour véritablement coller à notre époque. Sans compter les injonctions des réseaux sociaux dont on prétend que ce sont eux désormais qui font l'opinion.

L'explosion technologique pourrait être tellement prononcée que les individus pourraient demain ne plus parvenir à absorber les innovations.

En effet, quand les gens sont connectés, leur vie est transformée ; quand tout est connecté, c'est la vie qui est transformée. Nous travaillerons différemment demain (ubérisation, plateformes...).

La foudre technologique nous tombe dessus en permanence. L'instantanéité et l'anticipation sont nos nouveaux besoins premiers quotidiens.

QUI DOIT S'OCCUPER DE LA MORALE A L'ECOLE ?

Depuis la loi du 28 mars 1882 sur l'enseignement laïc, gratuit et obligatoire de Jules Ferry, les enseignants sont régulièrement incités à mettre en œuvre une éducation (voire une instruction) type morale et/ou civique, d'abord dans le primaire puis dans le secondaire. Ces injonctions semblent dépendre en partie du contexte politique et social, auquel la société française se trouve confrontée. La dimension conjoncturelle de cet enseignement, contrairement aux disciplines fondamentales, peut rendre certains enseignants perplexes voire démunis pour le mener à bien. D'autres enseignants peuvent aussi estimer que cette responsabilité incombe plutôt aux parents. Les plus convaincus par la légitimité de cet enseignement peuvent en outre se trouver désemparés par la complexité et la diversité des méthodes pédagogiques proposées à cet effet.

La morale en classe, c'est au fond toute une histoire, étroitement liée aux valeurs de l'Église. Une tradition que la République, au XIXe siècle, a reprise, sur un mode laïque, afin de consolider ses bases.

Dans son texte intitulé « De l'enseignement de la morale », publié en 1909, le philosophe Alain raconte une petite anecdote : une maîtresse d'école tente en vain de faire une leçon de morale à ses élèves. Cependant, alors qu'elle s'apprête à parler de la nécessité d'avoir une hygiène irréprochable à la maison, qu'elle met en garde contre les dangers de l'alcoolisme, elle réalise que ses propos sont inefficaces. En effet, les enfants qui se trouvent en face d'elle, sont issus d'un milieu social défavorisé. Pire, elle comprend que sa démarche risque de mettre les écoliers mal à l'aise.

Par conséquent, selon l'auteur, les enseignants ne doivent pas avoir pour mission d'enseigner la morale. Il recommande de « ne point prêcher ». Ce qui signifie que le rôle de l'école ne consisterait pas à inculquer des valeurs morales qui touchent au domaine privé.

Dans La Dépêche, 8 juin 1892, Jean Jaurès présente ses idées sur l'enseignement de la morale : « L'enseignement de la morale doit donc être la première préoccupation de nos maîtres... Les maîtres ne doivent pas, par défiance de soi ou par humilité, rapetisser l'enseignement moral : ils doivent parler sans crainte de l'excellence du devoir, de la dignité humaine, du désintéressement, du sacrifice, de la sainteté. »

En 2012, en souhaitant mettre la morale « laïque » au cœur de sa « refondation » de l'école, le ministre de l'Éducation nationale Vincent Peillon rappelait aux plus anciens leurs cours de morale de leur enfance. C'était avant 1968. Chaque jour, l'un des élèves de la classe devait se lever, commenter une maxime ou lire la fameuse leçon de morale.

Des leçons pour bien se comporter en société et connaître les limites des règles légales et implicites de respect balayées par le mouvement d'émancipation de la jeunesse en 1968, les élèves ne souhaitant plus qu'on leur indique comment se comporter. En 1969, elles sont rendues facultatives par une circulaire d'Edgar Faure, alors ministre de l'Éducation nationale. Officiellement pour faire de la place aux six heures d'éducation physique. Le cours sera définitivement supprimé en 1985 après être tombé en désuétude.

Mais depuis, il était admis que l'ensemble de ces règles de morale devaient être inculquées tout au long de l'année, peu à peu. Un séminaire en 2005 faisant même le point sur les différentes manières de les enseigner. Pourtant, en 2008, le ministre de l'Éducation de Nicolas Sarkozy, Xavier Darcos, annonce la transformation de l'éducation civique en instruction civique et morale. Le texte vise à inculquer les règles de politesses et de civilité. Et assure le retour des maximes inscrites sur les

tableaux noirs, par exemple : « la liberté de l'un s'arrête là où commence celle d'autrui » ou « nul n'est censé ignorer la loi ».

Un échec, puisque la réforme du programme la même année prévoyait également une baisse de deux heures du planning hebdomadaire et plus d'heures de sports. Les professeurs ont donc continué d'utiliser les heures d'instruction civique pour rattraper le temps perdu dans les autres matières.

En 2011, Luc Chatel tente de réintroduire les cours de morale. Une circulaire est publiée dans la foulée et le Centre national de documentation pédagogique édite un recueil de textes à utiliser : Thomas d'Aquin, Montesquieu, mais aussi Sacha Guitry, l'auteur de récits pour enfants Michel Ocelot, Pierre Dac...

Quatre ans plus tard, la ministre de l'Éducation, instaure un enseignement moral et civique, une heure par semaine à l'école élémentaire et une heure tous les 15 jours à partir du collège, soit 300 heures sur l'ensemble d'une scolarité. Ce nouvel enseignement se veut beaucoup plus concret que l'éducation civique et doit faire la part belle à l'argumentation. Les nouveaux programmes visent à expliciter le bien-fondé des règles régissant les comportements individuels et collectifs, reconnaître le pluralisme des opinions, développer le jugement critique et le sens de l'engagement des enfants. Il ne s'agit pas seulement de transmettre les valeurs de la République mais de veiller à ce que les enfants se les approprient. Comment ? Par du concret, en emmenant les élèves dans une association ou au tribunal, par exemple.

Au début de la III^e République, c'est l'enseignement laïc d'une morale « sans épithète », commune à tous, que privilégiait Ferry.

Exiger d'un enfant qu'il se tienne tranquille pour suivre une leçon de lecture constitue finalement la première leçon de morale. Ce n'est pas le contraindre arbitrairement, c'est le rendre attentif à un ordre qui lui révèle sa propre autorité, c'est le libérer et l'intégrer à l'humanité. La discipline est la condition de l'instruction : rien ne peut être compris et appris dans le brouhaha. On ne hurle pas dans les couloirs, on ne se vautre pas sur sa table, on ne bouscule pas ses voisins, on ne prend pas la parole étourdiment et parce qu'il faut à tout prix s'exprimer, on ne pianote pas sur un portable.

LE MOUVEMENT DES GILETS JAUNES BOULEVERSE-T-IL LE LIEN SOCIAL EN FRANCE ?

Parce qu'il est spontané, né sur internet mais largement concrétisé dans la rue sans l'aide des corps intermédiaires, le mouvement des gilets jaunes tranche avec les autres formes de manifestation. Ce mouvement a d'une certaine façon ravivé les conflits de classes que certains croyaient éteints. Mais cette lutte a surtout mis en exergue le processus de désintégration sociale dont les pouvoirs publics avaient probablement sous-estimé la gravité.

La genèse du mouvement se retrouve sur Internet, et plus particulièrement les réseaux sociaux. Jacline Mouraud, qui est devenue l'une des figures de proue de la contestation, s'est fait connaître en filmant une petite vidéo avec son smartphone et en la diffusant sur Facebook. C'est aussi sur cette plateforme que de nombreuses actions concrètes le jour J se sont organisées. Des pages avec une carte en direct des blocages ont été aimées, donc suivies, par des dizaines de milliers d'internautes. Elles ont également mis à disposition des pétitions, partagées sous forme de Google Doc, à remettre aux députés de chaque région.

Du fait de sa naissance et sa propagation sur Internet, la colère était difficile à mesurer. Tous ces « likes » sur Facebook allaient-ils se traduire par des barricades ? Ceux qui se sont retrouvés dans la rue sont majoritairement issus de la classe moyenne : des ouvriers, des employés, des paysans, des petits indépendants ; des personnes en souffrance à la fois d'une relégation culturelle et du fait qu'ils sont de moins en moins intégrés économiquement.

Au-delà des revendications socio-économiques qui ont émané du mouvement des gilets jaunes, la mobilisation, née sur les ronds-points, est aussi un vecteur de lien social, avec une envie manifeste de former une communauté, une envie de solidarité. Ce ne sont pas seulement des individus qui manifestent pour défendre leurs intérêts. Même s'ils ne sont pas d'accord sur tout, les manifestants se sont reconnus dans leurs difficultés de boucler leurs fins de mois, dans leur angoisse du déclassement, le sentiment partagé d'abandon, de mépris. Ils se sont reconnus dans cette forme de souffrance sociale qu'est le manque de considération.

Sur les ronds-points, des gens partagent des choses profondes de leur vie dont ils n'auraient pas cru pouvoir parler. Chacun se croyait seul, bloqué dans des stratégies de survie. Ils ont découvert qu'ils étaient nombreux à partager les mêmes fins de mois difficiles, le même sentiment d'être oubliés par les porte-parole traditionnels (élus, syndicats, médias) ; ils se sont reconnus dans leurs difficultés. Désormais, une conscience commune a émergé dont on ne sait trop ce qu'elle va devenir.

Ce mouvement a mis en lumière la crise du lien social liée à la perte du sens du commun, à une forme de transcendance qui oblige à dépasser les intérêts particuliers. Les « gilets jaunes » ont recréé du lien social dans l'affrontement. Certains ont retrouvé une certaine dignité en se battant pour les autres. Ce qui fait lien, en fin de compte, c'est l'expérience d'une vulnérabilité commune. C'est cette vulnérabilité qui a rapproché des milliers de personnes. Le combat mené en commun par des êtres vulnérables leur a permis de se parler, de se connaître, parfois de rompre leur solitude. C'est une manière de créer du lien social.

Cette conscience commune s'est accrue autour des fêtes de fin d'année. Alors qu'ils ne se connaissaient pas auparavant, des gilets jaunes ont ressenti le besoin de se retrouver ensemble, dans des campements aménagés en bord d'autoroutes, pour Noël ou la Saint-Sylvestre.

Si elle manifeste le ras-le-bol de l'injustice, l'exaspération populaire manifestée par l'explosion des gilets jaunes a, au fil des semaines, également fini par excéder un certain nombre de professions durement impactées par les manifestations et les dégradations commises.

Mais la société française est finalement assez divisée : en janvier, 45% seulement des Français souhaitaient un arrêt du mouvement.

En cette période chaotique, on prête au grand débat public initié par le gouvernement toutes sortes de vertus, dont celle d'être réconciliatrice et d'avoir la capacité de faire jaillir, par la confrontation qu'il organise, une issue politique à la grave crise traversée. En découvrant qu'ils peuvent infléchir des décisions politiques par la mobilisation collective, certains gilets jaunes sortent d'une posture victimaire et retrouvent une forme de dignité.

Pour les plus sceptiques, ou pour les plus incrédules, à quoi bon participer à une mascarade, à une opération de communication structurée de part en part par le pouvoir étatique, pour désamorcer un conflit et pour gagner du temps dans l'agenda politique ?

Pour les plus optimistes, il s'agit impérativement de se saisir de cette formidable opportunité, offerte par l'exécutif, de pouvoir prendre, enfin, la parole.

Le tissage du lien social ne peut pas reposer uniquement sur l'action motrice d'une élite économique et culturelle ou sur l'idée que les gilets jaunes représentent les perdants inévitables de la mondialisation, ceux qui ne comprennent pas les transformations et les réformes nécessaires.

Le tissage du lien social passe par la reconnaissance d'une interdépendance où chacun peut trouver sa place et son utilité, où les efforts sont répartis de manière équitable au sein de la population.

Les gilets jaunes participent en ce sens manifestement à une remise en cause d'un certain nombre de dogmes et certitudes économiques qui dirigent le modèle économique et social français.

LE DEVELOPPEMENT DURABLE N'EST-IL QU'UN LEURRE ?

Le 28 février 1970, le Président Georges Pompidou prononce à Chicago un discours sur les problèmes de l'environnement urbain : « L'emprise de l'homme sur la nature est devenue telle qu'elle comporte le risque de destruction de la nature elle-même [...] La nature nous apparaît de moins en moins comme la puissance redoutable que l'homme du début de ce siècle s'acharnait encore à maîtriser, mais comme un cadre précieux et fragile qu'il importe de protéger pour que la Terre demeure habitable à l'homme ».

En 1987, l'Organisation des Nations unies tirait le signal d'alarme : l'humanité ne pouvait plus continuer à puiser dans les ressources de la planète sans penser au lendemain. Il fallait le plus rapidement possible adopter une approche de développement durable qui, en cessant d'opposer économie, développement social et protection de l'environnement, introduisait une volonté d'équité intergénérationnelle pour assurer la pérennité des ressources sans empêcher l'amélioration générale de la qualité de vie.

En 1992, la déclaration finale du sommet de la Terre de Rio où le développement durable est intronisé sur la scène internationale, affirme qu'il est « nécessaire de limiter, d'encadrer ou d'empêcher certaines actions potentiellement dangereuses sans attendre que ce danger soit scientifiquement établi de façon certaine », fondant ainsi le principe de précaution selon lequel il est préférable de s'abstenir d'agir lorsque les conséquences d'une action peuvent être graves et irréversibles.

Plus de trente ans plus tard, si la pauvreté mondiale a considérablement reculé, les changements climatiques s'accroissent, la biodiversité s'étiolle, l'ensemble des indicateurs environnementaux sont au rouge.

Comment mener une vie plus durable ? Cette question génère beaucoup de débats sur ce que les individus peuvent faire pour combattre le changement climatique. Bien souvent, les réponses invitent surtout les individus à adopter des comportements plus responsables, comme acheter localement, isoler leurs maisons ou prendre leur vélo plutôt que la voiture...

S'il est bien un aspect du développement durable où les ambiguïtés du couple sécurité-insécurité sont immédiatement perceptibles, c'est le principe de précaution.

Le développement durable consiste à répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins.

Il y a quelques années, dans les entreprises, ceux qui parlaient de développement durable étaient souvent considérés comme de gentils idéalistes, coupés des réalités économiques, ou simplement relégués à des fonctions subalternes. Ils sont désormais au cœur du modèle économique de la plupart des entreprises, en France, mais aussi à l'international.

Il y a quelques années, si le ministre de l'environnement avait annoncé la fin de la voiture thermique, il aurait dû faire face au lobby forcené des constructeurs automobiles, des équipementiers, mais aussi des producteurs et des vendeurs de carburants.

Chaque entreprise, chaque commune produit des déchets, pas forcément en grande quantité mais d'une grande diversité ; consomme de l'énergie pour s'éclairer et faire fonctionner les ateliers. Ce sont aussi des dizaines de personnes qui se déplacent avec des moyens de transport individuels ou collectifs. Ces quelques rappels sont suffisants pour nous soucier du développement durable, même

si la définition ne se résume pas qu'à la gestion des déchets et de l'énergie et va bien au-delà des seules préoccupations environnementales.

Si les instruments du changement de comportement sont nombreux, ils relèvent pour la plupart de la carotte ou du bâton, quand ce n'est pas du sermon : les gens s'engageraient dans un comportement pro-environnemental pour des raisons intéressées (parce que c'est agréable ou que cela leur fait économiser de l'argent) ou pour des raisons normatives (parce que les autres le font). Mais de nombreuses actions génèrent un conflit entre ces deux visions : le comportement pro-environnemental est souvent considéré comme moins rentable, moins agréable ou plus long, d'où parfois une inadéquation entre ce que les gens pensent et ce que les gens font réellement.

Exemple avec les nouvelles technologies d'information-communication dont les médias omettent de nous alerter sur l'empreinte écologique lourde du matériel informatique pour la fabrication (consommation d'eau pure, de métaux rares,...), la gestion (infrastructure des data centers, réseaux câblés sous marins,...) et l'usage (énergie consommée, déchets non recyclés,...). Certains spécialistes prédisent qu'en 2030 internet consommera autant d'électricité que toute l'humanité aujourd'hui... Alors, faut-il en finir avec les TIC ? Certainement pas.

Dans un monde où les ressources se raréfient, deux modèles s'opposent :

- le meilleur moyen de préserver la croissance consiste à pressurer toujours davantage la nature afin d'augmenter sa productivité.
- Le modèle qui consiste non pas à essayer de verdir le productivisme... mais à en sortir. Dans le monde, une multitude de solutions, souvent en marge du système marchand, ont permis à des milliers de communautés de changer leurs modes de vie afin de rendre ceux-ci plus écologiques : autoproduction de toutes sortes, bricothèques, ressourceries, cycles agricoles courts, ateliers associatifs, coopératives de production ou de consommation, monnaies alternatives et locales...

Le développement durable est probablement un leurre, une utopie. Mais les utopies d'un jour, ne sont-elles pas les vérités du lendemain comme le proclamait Victor Hugo ?